

LES PRESIDENTS

David POUPARD

Président du Service de Remplacement 49
Éleveur laitier et polycultures

Jeannick CANTIN

Président du GEIQAgriQualif Pays de la Loire
Marâcher, éleveur avicole et bovin viande

Emmanuel CHAPELET

Président du Groupement Employeurs Départemental 49
Éleveur laitier, polycultures et semences



EDITO

Accompagner les agriculteurs et les agricultrices dans leur besoin de main d'œuvre :

Bientôt 10 ans que nous travaillons à la mutualisation de nos 3 associations pour construire une réponse adaptée à chaque situation, et simplifier votre quotidien par une approche « clé en main ».

Dans un marché de l'emploi tendu, pour maintenir cette réponse, il est essentiel que nous sachions **rester attractifs**, mais aussi que nous trouvions la façon d'accompagner chaque profil motivé par nos métiers.

Attractif par les salaires mais aussi par la **qualité des missions** que nous pouvons leur proposer, par la **qualité de l'accueil** que vous leur réservez sur vos entreprises combiné à un accompagnement au quotidien : formation, temps d'échange, capacité à évoluer dans son métier...

Là encore, notre mutualisation fait sens, faire plus et mieux à plusieurs.

L'enjeu reste complexe, le renouvellement de nos actifs agricoles reste un défi, mais les réponses auront été nombreuses. Plus de **267 nouveaux salariés** auront rejoint nos groupements d'employeurs en 2022 pour porter appui auprès de vos entreprises. Merci à eux pour cet investissement !

Souhaitons nous de poursuivre cette dynamique sur 2023 : renforcer notre réponse terrain, communiquer largement et positivement sur nos métiers pour garder une réponse individualisée à un coût maîtrisé.

Nous nous joignons à l'équipe pour vous souhaiter tous nos vœux pour cette nouvelle année !

David, Jeannick et Emmanuel

GE

eliareso

Solutions d'emploi agricole

LE MAG'

DECEMBRE 2022

MAGAZINE DES ADHÉRENTS DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS SR49 / GED49 / GEIQ AGRICULTIF PDL



A LA UNE

Journée événement avec les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la formation



P.2

SURCROÎT DE TRAVAIL

- Temps partagé, une solution «clé en main»
- Mickaël GRAVELEAU témoigne

P.3

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- La formation : une réponse à l'évolution des exploitations
- Un apprentissage «réussi»
- L'alternance, une formule «gagnant-gagnant»

P.4

REMPACEMENT TEMPORAIRE

- Un contrat groupe pour sécuriser son exploitation et sa famille
- En savoir plus sur le congé de paternité



A LA UNE

Un franc succès pour l'événement AGRIEXPRESS



Le 18 octobre dernier, plus de 50 partenaires travaillant sur l'emploi, la formation et l'insertion en Maine-et-Loire étaient réunis pour comprendre les besoins de la filière agricole et découvrir la plateforme Elioreso Anefa.

Dans un quotidien où l'agriculture peut sembler manquer d'attractivité et de candidats, Elioreso Anefa a souhaité frapper fort pour capter et communiquer auprès de ses (nouveaux) partenaires qui sont les premiers au contact des publics qui se posent des questions sur nos métiers. Ainsi, c'est sous la forme d'une matinée conviviale et autour d'un jeu collectif baptisé Agriexpress, que les partenaires ont appris à découvrir la plateforme Elioreso Anefa et l'ensemble de ses outils ainsi que ses équipes mobilisées quotidiennement pour permettre à différents profils de regagner la voie

de l'agriculture afin d'en faire un projet professionnel mûrement réfléchi et choisi.

«Une manière ludique et concrète de faire retenir l'info» précise l'une des partenaires participante conseillère en insertion sur Segré.

Suite à ce grand événement fédérateur, le lien sera maintenu tout le long de l'année avec la mise en place de Cafés Agrireso en territoire, et ce, dès janvier 2023.



SURCROÎT DE TRAVAIL

Aïe Aïe Aïe !



Actualité

Temps partagé, une solution «clé en main»

Pour faire face au besoin de main d'œuvre à temps partiel, Elioreso-GE propose le partage d'un salarié sur plusieurs exploitations.

Créé et dirigé par des agriculteurs pour des agriculteurs, Elioreso-GE accompagne depuis plus de 10 ans la mise en place de salariat chez ses adhérents. Il aide les exploitants à définir leurs besoins et les organiser : définition du profil de poste, rédaction de l'offre d'emploi, recherche de candidat, recrutement et intégration du jusqu'à la planification du salarié sur l'année.

Une sécurité pour le salarié et l'entreprise

Se projeter sur du long terme avec un salarié, en tant que primo-employeur ou dans un contexte d'entreprise qui évolue, sans avoir le temps et la capacité de gérer le volet RH et administratif, n'est pas chose facile. C'est pourquoi Elioreso-GE permet aux entreprises de s'engager pour une durée d'un an, avec un salarié en CDI, qualifié et expérimenté.

accompagne dans leur intégration et leur montée en compétences. Elle se charge également de l'ensemble des tâches administratives et de paie.



Photographie d'illustration. © Stéphane GROSSIN - ANEFA

Rendre le salarié autonome et polyvalent

Les salariés sont recrutés et formés pour intervenir sur une diversité d'entreprises, c'est notamment ce qui les attire. Ils sont guidés et outillés pour être autonomes et polyvalents. L'équipe dédiée suit les salariés et les

Témoignage

Mickaël GRAVELEAU,
éleveur de vaches
laitières à Chemillé
en Anjou,
adhérent depuis
janvier 2020.

«Je me suis questionné sur le développement du salariat sur mon exploitation, suite au départ

à la retraite d'un associé, et du fait que je disposais d'un outil de travail opérationnel avec une remise aux normes il y a 10 ans.

En effet, la polyvalence d'un salarié dans les tâches est un atout plutôt que mécaniser/automatiser son outil. Le salarié permet aussi de partir sereinement les week-ends mais aussi pendant les vacances. Après avoir reçu des informations sur Elioreso-GE, j'ai appelé pour échanger sur ma situation et mes besoins. La solution proposée m'a permis de déléguer les papiers (bulletins de paie, contrat...) et d'être accompagné sur la sécurité au travail. Les règles évoluent tout le temps. Le temps partagé -à mi-temps pour moi- est aussi un atout pour partager les coûts. L'expérience est rassurante et a permis d'accéder à un salarié polyvalent et qualifié en élevage. Je n'avais jamais eu de salarié auparavant. Au départ, la gestion des heures a été délicate. Mais j'ai été

accompagné pour mieux cadrer les heures et me poser des questions sur les tâches à déléguer. Mon salarié, François, a principalement des missions qui tournent autour de l'alimentation et des cultures. Mais il réalise toutefois la traite, une fois par semaine, pour garder le lien avec le troupeau, c'est important.

Le maillage fonctionne avec des échanges entre tous. C'est du donnant-donnant. La souplesse de tous et une bonne communication permet à chacun de trouver son compte. Le planning est fait à l'avance. Ce qui permet une organisation avec le matériel de Cuma. Le maillage est aussi adaptable en fonction des périodes : journée continue ou découpée, suivant la saison.

Bien que mis à disposition sur notre exploitation, François est pleinement intégré à la structure et connaît les voisins et intervenants sur l'entreprise. Nous sommes à notre 2^{ème} maillage, suite au départ de notre 1^{er} salarié Rémy, il nous a été proposé un nouveau profil et une autre entreprise avec qui mailler le temps partagé. La façon de faire est différente mais nous nous sommes adaptés. Et cela fonctionne bien.»

CHIFFRES clés

en 2021

211

exploitations adhérentes

115

salariés(h/f)

34%

sont des femmes

Des productions variées





Focus

La formation : une réponse à l'évolution des exploitations

Elioreso-Formation accompagne les entreprises dans la montée en compétences de leurs équipes.

Comment répondre aux besoins de main-d'œuvre des exploitations agricoles ? Grâce à son expertise d'organisme de formation « architecte », Elioreso-Formation répond à cette problématique par le développement de compétences :

- En développant les compétences des salariés permanents,
- En formant des saisonniers pour leur permettre d'occuper des postes plus polyvalents et plus qualifiés,
- En recrutant un salarié en alternance en vue d'un futur poste de permanent.

En s'appuyant sur le savoir-faire de plusieurs organismes de formations partenaires, Elioreso-Formation propose une palette de solutions mobilisables à tout instant.

Chaque solution proposée est personnalisée à la fois aux besoins de l'entreprise et à ceux de l'apprenant, débouchant ainsi sur la construction d'un parcours totalement « à la carte ».

Actualité

Un apprentissage « réussi » pour les étudiants et les entreprises

Le partage comme solution innovante

L'apprentissage chez Elioreso-GE, c'est la possibilité pour les nouvelles générations d'étudiants de l'effectuer en temps partagé sur plusieurs entreprises et ainsi de densifier leur expérience. Pour les adhérents, c'est l'opportunité de partager le coût et l'organisation. Les entreprises disposent également d'un accompagnement RH et ce dès l'embauche et tout au long du contrat de l'apprenti. « C'est une grande souplesse pour les entreprises » indique Marie PUAUT, coordinatrice pédagogique chez Elioreso-Formation.

L'autre possibilité proposée est un apprentissage qui permet de découvrir également le Service de Remplacement. En pratique, l'apprenti signe son contrat avec Elioreso-GE, puis est mis à disposition sur une exploitation support qui sera l'exploitation référente pendant son contrat. Au fur et à mesure de son parcours, de nouvelles missions de remplacement sur d'autres exploitations pourront lui être proposées. « J'ai choisi d'intégrer Elioreso-GE en apprentissage en juillet 2022 » nous explique Théo DAUDIN, apprenti à Mauges-sur-Loire.



« On m'a proposé de m'investir sur le Service de Remplacement et j'y ai vu une belle opportunité de gagner en confiance. Ma formation est sur 2 ans et j'ai 30 semaines en entreprise à réaliser. Concrètement je vais passer 20 semaines sur la ferme de David POU-PARD et 10 sur d'autres fermes via le Service de Remplacement. Cela va me permettre de découvrir d'autres manières de travailler et des productions différentes. » Une nouvelle façon pour l'apprenti de gagner en autonomie et de s'engager dans la démarche du Service de Remplacement.

Ça bon à savoir !

Former les travailleurs saisonniers au sein de l'entreprise :

Elioreso-FORMATION a développé plusieurs offres spécifiques en contrat de professionnalisation:

EN ARBORICULTURE :

- formation pour faire évoluer mon saisonnier vers un poste de salarié polyvalent (12 mois)

EN VITICULTURE :

- formation pour faire évoluer mon saisonnier vers un poste de salarié polyvalent (12 mois)

EN MARAÎCHAGE (en partenariat avec la FMN) :

- formation pour faire évoluer mon saisonnier vers un poste de salarié polyvalent (12 mois)

Actualité

L'alternance, une formule « gagnant-gagnant »

Pour faire face au remplacement d'un permanent, le domaine de Bablut embauche un alternant en reconversion professionnelle.

Le domaine de Bablut, avec ses 55 hectares en biodynamie et en agriculture biologique, est conduit par Antoine Daviau, un vigneron à la recherche « d'une équipe autonome et polyvalente ». Implanté sur le secteur de Brissac, sur son équipe de huit personnes, cinq sont dédiées aux travaux de la vigne. L'enjeu est de maintenir l'effectif et de pouvoir faire face au remplacement d'un permanent, ce qui, dans le contexte du marché de l'emploi actuel, relève parfois du défi. L'annonce du départ d'un permanent implique donc un temps de mobilisation important pour trouver la « bonne » personne.

Justement, Thomas, de son côté a découvert les vendanges l'année dernière, un peu par hasard, au domaine de Bablut. Son parcours ? Des études en histoire, puis différents jobs en passant de ripeur à agent



Thomas en alternance et Antoine DAVIAU.

administratif. Sa seule connaissance du monde agricole est une expérience dans les espaces verts. La vendange se passe bien pour chacun et confirme pour Thomas l'intérêt pour « les travaux d'extérieur et la multiplicité des tâches en vigne ». Alors, l'aventure peut continuer ! Reste à trouver le bon modèle pour que chacun s'y retrouve. Antoine a déjà pu faire appel au Geio Agriqualif, il y a quelques années, pour former l'un de ses salariés. « J'ai eu un excellent retour de l'équipier formé et nous avons pu voir le résultat de cette formation ».

Du temps pour apprendre

La formule du Geio, c'est l'alternance sur 12 à 14 mois avec un parcours « à la carte » qui comprend 20% de temps en formation et le reste en entreprise. Ça tombe bien car pour Thomas « ayant tout à apprendre en viticulture, je ne me voyais pas à l'heure actuelle partir sur une formation uniquement théorique ».

L'autre avantage pour Antoine c'est à la fois la flexibilité du groupement qui « s'adapte à la date d'entrée du nouvel équipier et une formation pratique avec des intervenants ayant à cœur que les personnes soient autonomes et polyvalentes ».

En effet, Elioreso-Formation qui s'occupe de coordonner les centres de formation partenaires. Pour la partie animation d'équipe, c'est un cabinet conseil spécialisé en ressources humaines et, pour la vigne,

le CFPPA de Montreuil-Bellay avec notamment Béatrice Taillée comme formatrice et vigneronne. Le parcours est lancé, fin de l'alternance en fin d'année.

Thomas a emprunté ce parcours pour « continuer à se perfectionner et obtenir une situation professionnelle plus stable avec un CDI ».

CHIFFRES clés

en 2021

179

exploitations adhérentes

18

centres de formation partenaires

81

salariés en contrat d'alternance

34%

sont des femmes



89%

de nos salariés(h/f) ont été embauchés à la fin de leur contrat dont 71% embauchés en CDD > 6 mois ou en CDI





Actualité

Un contrat groupe pour sécuriser son exploitation et sa famille

Pour partir en congés ou faire face à une maladie, un arrêt de travail ou un décès, l'adhésion au Service de Remplacement permet aux agriculteurs de travailler plus sereinement.

« Environ 200 », c'est le nombre d'agriculteurs et d'agricultrices qui, chaque année, bénéficient d'une intervention d'urgence du Service de Remplacement pour palier à un accident, une opération ou un arrêt maladie. « Sécuriser nos entreprises en cas de coup dur, trouver et accompagner les compétences de nos salariés, c'est la mission première du service de remplacement et cela reste chaque année un défi en matière d'organisation » précise David Poupard, investi au sein d'Elioreso-GE en tant que président du Service de Remplacement 49.

Garder l'équilibre de son organisation malgré les coups durs

Installé en 2008 sur la commune de Chazé sur Argos, aujourd'hui en Gaec avec son frère et sa maman, Emmanuel Courtin mesure aujourd'hui qu'une bonne couverture assurantielle et l'appui du remplacement lui aura permis déjà à 2 reprises de faire face à un imprévu. Une chute sur un

« Sur ces périodes d'imprévus, on n'est pas toujours au clair sur les démarches, on est un peu bousculé dans l'organisation, c'est un plus de ne pas avoir à gérer un risque financier en plus. L'appui de Marie, notre gestionnaire planning est également facilitant, elle a l'habitude et peut nous appuyer dans les démarches de déclaration de sinistre ».

Prendre le temps de bien définir sa couverture prévoyance, un réel enjeu

« A l'installation, la prévoyance est indispensable dans la stratégie assurantielle d'un exploitant pour couvrir les conséquences d'un aléa l'obligeant à cesser ou adapter son activité », précise Vincent Charrier, responsable marché agricole à Groupama Maine et Loire. « C'est un sujet technique et plusieurs questions doivent être posées : quels risques j'encours, quelles en seraient les conséquences (pour l'exploitation, l'exploitant, les

associés, la famille), quels montants seraient nécessaires pour faire face ? Chaque situation est différente, il est donc important de prendre le temps de l'étudier précisément. Groupama Maine et Loire assure plus de 8 000 exploitants sur le département, et

nous nous efforçons de pouvoir apporter ce conseil spécialisé à nos sociétaires ». Elioreso-GE et le Service de Remplacement, de par leur partenariat, construisent ensemble les contours du contrat groupe négociés collectivement pour les assurés. Il permet d'apporter une sécurité financière en cas d'incapacité temporaire totale de travail consécutive à un accident, une maladie entraînant un arrêt de travail ou un décès. C'est aussi une simplification administrative par le paiement direct au Service de Remplacement.



Photographie d'illustration : Service de Remplacement

chantier d'ensilage il y a 3 ans l'a immobilisé durant 3 mois et une intervention chirurgicale cette année l'a également contraint à s'arrêter. « Nous utilisons ponctuellement le remplacement pour des vacances, mais c'est avant tout pour sécuriser ces coups durs que j'ai adhéré dès mon installation ». En production laitière (traite robotisée) associée à un atelier hors sol et à 190 ha de SAU, en fonction des périodes, la charge de travail peut être importante. « Nous sommes tous polyvalents, nous avons l'habitude de nous partager le travail, de communiquer sur l'exploitation. Cela nous a facilité les choses pour accueillir les salariés qui sont intervenus, pour leur passer les consignes. On essaie de simplifier certaines tâches, de leur faire gagner du temps, cela facilite l'organisation ». Emmanuel mesure bien l'enjeu ayant lui-même travaillé au Service de Remplacement avant de s'installer. Titulaire d'un contrat d'assurance remplacement, Emmanuel apprécie la formule.

Interview

Pour en savoir plus sur le congé de paternité...

David POUPARD, Président du Service de Remplacement 49.

Quelle est la durée du congé de paternité ?

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la durée du congé de paternité est passé de 11 jours à 25 jours, voire 32 lorsqu'il s'agit de naissances multiples.



Pouvez-vous nous rappeler les modalités ?

Pour pouvoir bénéficier de ce congé et de l'allocation remplacement, il faut que le papa prenne obligatoirement une période de 7 jours à la naissance de l'enfant.

Puis, le reste du congé peut être pris immédiatement à la suite de la première période obligatoire de 7 jours ou de manière fractionnée, en deux périodes d'une durée minimale de 5 jours chacune, et ce, dans les 6 mois suivant la naissance.

Durant ce congé, les agriculteurs cessent toute activité sur leur exploitation et, pour assurer la continuité de celle-ci, sont remplacés dans leurs travaux par le Service de Remplacement.

Celui-ci est financé intégralement (hors prélèvements sociaux) par une allocation versée par la MSA. Mais attention, la demande doit impérativement être adressée à la MSA au moins 1 mois avant la date de naissance de l'enfant.

Des conseils pour faciliter le remplacement ?

Le principal conseil que je peux donner, c'est l'ANTICIPATION. Il faut absolument que les papas anticipent leur demande de congés auprès du Service de Remplacement afin que nous puissions assurer la continuité de l'activité de leur exploitation. Cela permet plus facilement à nos équipes de trouver la personne adaptée à leur type de production et d'organiser les plannings.

La force d'un collectif ! Particularité de notre département, la mutualisation entre nos 3 groupements d'employeurs nous permet, au travers d'Elioreso GE, de vous apporter une réponse globale à vos problématiques d'emploi : appui à la définition de votre besoin, recherche de salarié pour une mise à disposition ponctuelle (remplacement, surcroît de travail) mais aussi plus régulière (temps partagé), intégration et montée en compétences sur vos entreprises... Toute une palette d'outils qui nous prépare demain à **mieux vivre l'emploi** sur nos entreprises. Chaque année, c'est plus de **800 entreprises** qui font appel à nos services, plus de **500 salariés** qui prêtent main forte sur nos exploitations, et toute une équipe « Elioreso Anefa » qui se mobilise au quotidien. « La pierre n'a pas d'espoir d'être autre chose qu'une pierre. Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple » - Antoine de Saint Exupéry.

CHIFFRES clés

en 2021

1948

agriculteurs(h/f) adhérents

574

utilisateurs(h/f) sur l'année

307



salariés(h/f) ont travaillé sur des missions allant de quelques heures à quelques mois

85%



des exploitants(h/f) sont satisfaits de leur remplacement

Les 3 principaux motifs de remplacement

- 1- Maladie/accident/décès
- 2- Maternité/paternité
- 3- Vacances/temps libre

Ça bon à savoir !

Pour un futur remplacement, il est important d'être bien assuré !

Questions à poser à mon assureur :

- le niveau des indemnités journalières (IJ)
- le délai de carence
- le taux de cotisation
- la durée d'indemnisation

Joyeux Noël et Meilleurs Vœux à tous !



Edité par :


elioreso
Solutions d'emploi agricole

Tél. : 02 41 96 76 90
www.elioreso.com
elioreso@elioreso.com

Maison de l'Agriculture
14, avenue Jean Joxé
49100 ANGERS